

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 21 juillet 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

**2021 DEVE 84** Animation des espaces verts parisiens. Subvention (8.000 euros) à l'association « La fabrique documentaire »

**M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel la Maire de Paris lui demande l'autorisation d'accorder une subvention à la Fabrique Documentaire ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 8<sup>e</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 8 000 euros est attribuée à l'Association « La Fabrique Documentaire », sise 73 Boulevard Barbès, 75018 PARIS.

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021 et suivants sous réserve des décisions de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**